

Vallée de la Jeunesse**l'abri PC ouvre ses portes pour la saison froide**

L'abri PC de la Vallée de la Jeunesse ouvre ses portes mercredi 15 novembre. Il permet l'accueil de 50 personnes chaque nuit, jusqu'à fin avril 2018. Des travaux, exigés pour qu'il soit conforme aux nouvelles normes de sécurité incendie, ont reporté de deux semaines son ouverture.

Des changements de normes en matière de sécurité incendie ont contraint la Ville à procéder à des travaux au sein de l'abri. En raison de ces travaux de mise en conformité, devisés à CHF 99'000,-, l'ouverture de l'abri a été retardée de deux semaines par rapport à l'année passée.

L'abri sera ouvert chaque soir entre le mercredi 15 novembre 2017 et le samedi 27 avril 2018. Il permettra l'accueil chaque nuit de 50 personnes conformément aux nouvelles normes de sécurité. Un lit, une collation, un petit déjeuner ainsi que la possibilité d'accéder à des installations sanitaires sont proposés aux sans-abri, de 21h à 8h. Les modalités d'accueil sont analogues à celles pratiquées dans les autres hébergements du dispositif lausannois, le Sleep In et la Marmotte, à savoir un prix d'entrée de cinq francs pour la nuit ; la gratuité pour les enfants de moins de 10 ans ; et le respect des règles en vigueur au sein du lieu (aucune violence, consommation d'alcool ou de stupéfiants ne sont tolérées).

La répartition prévoit 45 places pour les personnes qui ont réservé leur lit au Bureau des réservations et 5 places pour les cas d'urgence et de rigueur, notamment amenées pendant la nuit par la Police ou l'Equipe mobile d'urgence sociale (EMUS). L'abri complète en hiver un dispositif qui comprend à l'année deux autres hébergements ; la Marmotte, qui accueille jusqu'à 35 personnes par nuit, ainsi que le Sleep In qui accueille jusqu'à 40 personnes par nuit.

Le Bureau des réservations, qui vient de prendre possession de ses nouveaux locaux Place Chauderon 4, accueille les personnes sans abri à la recherche d'un lit et les aide à réserver une place dans l'un des hébergements. Il est ouvert selon les horaires suivants : de 8h30 à 11h00 du mardi au vendredi, de 13h00 à 15h00 le samedi, et de 10h30 à 12h00 les jours fériés. Il sera également ouvert tous les lundis matin à partir du 1^{er} décembre. Aucune pièce d'identité n'étant requise, une carte de réservation nominative est distribuée aux personnes demandeuses d'un lit après un bref entretien avec un travailleur social. Les résidents lausannois ainsi que les femmes, les enfants accompagnés, les personnes âgées et malades non résidentes recevront des durées de séjour de 14 nuits, renouvelables. Quant aux hommes non résidents, ils recevront des durées de séjour de 7 nuits, renouvelables dans la mesure des places disponibles.

Les hébergements de la Ville accueillent des personnes en grande précarité, souvent sans revenu et sans logement. Ils ne sont pas destinés aux requérants d'asile ni aux personnes déboutées qui relèvent de l'EVAM. De même, ils ne sont pas en mesure d'accueillir les sans-abri de tout le canton, voire d'ailleurs.



Pendant les six mois d'ouverture l'hiver passé (1^{er} novembre 2016 au 30 avril 2017), l'abri a accueilli 757 sans-abri de 55 nationalités différentes. Les sans-abri y ont dormi en moyenne 19 nuits pendant la période d'ouverture. Une moyenne de neuf personnes par soir ont été refusées à l'entrée.

Le service social se tient prêt, comme ce fut le cas fin janvier de cette année ainsi qu'en février 2015, à déployer un «plan grand froid», qui permet d'augmenter temporairement la capacité d'accueil des trois hébergements en cas de températures très basses.

A partir de 2018, l'objectif de la Municipalité est de remplacer cette structure en sous-sol par un bâtiment en surface, permettant d'améliorer l'accueil des sans-abri. Une solution est en cours d'élaboration et permettrait la mise à disposition d'un tel lieu à partir de l'été 2018.

Informations pratiques

Abri de la Vallée-de-la Jeunesse : chemin de la Prairie.

Arrêt du M1 : Provence.

Tél : 021 625 27 06.

Horaires d'ouverture : de 21h00 à 8h00.

Se présenter à 20h45 avec la carte de réservation.

Les enfants accompagnés d'un adulte sont admis.

La direction des sports
et de la cohésion sociale

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- **Oscar Tosato, directeur des sports et de la cohésion sociale, tél. 079 442 57 77**

Lausanne, le 14 novembre 2017